

AVIS

La Banque de la République d'Haïti (BRH) avise toutes les institutions bancaires et non bancaires que les taux d'intérêt sur les Bons BRH, exprimés en base annuelle, sont modifiés comme suit:

1. Taux d'intérêt sur les Bons BRH

<u>Maturité</u>	Taux
7 jours	4%
28 jours	6%
91 jours	10%
2. Taux de mise en pension des Bons BRH	17%

Cette décision est effective à compter du vendredi 20 mars 2020.

Port-au-Prince, le 19 mars 2020

Jean Baden Dubois